

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois) and Price (\$3 00, 1 50, 0 75). Includes a section for 'ÉDITION HEBDOMADAIRE' with prices \$1 00, 0 50, 0 25.

Pour pouvoir discontinuer il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages

UN CENT LE NUMERO

L'ÉLECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

J. PLAMONDON & Cie, Éditeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of ad (Première insert, Autres insertions) and Rate (Par ligne \$0 10, etc.).

ANNONCES NOUVELLES.

Compagnie d'Assurance Nationale d'Irlande. Avis. Z. Paquet. \$12,000. Société d'Agriculture. A vendre. Société de Prêts et Placements. Jambons fumés—Geo. Tanguay.

QUEBEC, 10 AVRIL 1883.

AVIS

Depuis quelque temps, le rédacteur de l'ÉLECTEUR reçoit des débiteurs du journal une foule de lettres demandant des remises d'arrérages, réduction sur prix d'annonces, plaintes amères sur la discontinuation de l'envoi du journal, etc.

Nous prions ces abonnés de vouloir bien prendre note que toutes ces communications doivent être adressées à MM. J. Plamondon & Cie, les éditeurs propriétaires, et que M. Pacaud ne s'occupe que de la rédaction.

Lettre Parlementaire

Ottawa, 9 avril 1883.

Les pharmaciens prétendent qu'on peut faire avaler n'importe quelle pilule pourvu qu'elle soit bien sucrée.

Sir Leonard Tilley est un pharmacien et, comme tel, dépense beaucoup de sucre et de miel. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle les députés qui le supportent en Chambre avalent les lieux-communs, les naïvetés et les blagues de toutes sortes qu'il leur présente comme ministre des finances.

Les taxes s'appellent Protection, de quelque nature qu'elles soient.

Il faut voir l'indignation feinte de ce patriarce lorsque l'opposition lui prouve que le peuple est surchargé d'impôts. Il déclame alors avec emphase des arguments comme celui-ci : ce n'est pas le peuple du Canada qui paye les impôts. Mais alors, qui les paye?.....Une de ses redites favorites, c'est que les taxes payées par le peuple sont moins élevées que sous l'administration McKenzie.

Voyons : Sous le tarif Cartwright les taxes s'élevaient, pour les douanes et l'accise, de 17 à \$18,000,000. Elles sont aujourd'hui de 26 à \$27,000,000. Ces chiffres sont officiels. Personne ne peut les contredire. Il faudrait une bonne dose de miel ou de confitures pour faire avaler à un homme de bon sens une blague comme celle-là.

Autre argument qui passera à la postérité—pour faire rire le monde : Il fallait changer le tarif parce que les revenus étaient insuffisants, d'après le ministre des finances.

La recette était bien simple ; les impôts sont levés sur tous les articles dépensés au Canada. Cette augmentation d'impôts donne au delà de six millions de surplus.

Aujourd'hui, en se glorifiant de ce surplus, le même ministre des finances s'en sert comme d'un argument pour excuser son extravagance et le gaspillage inqualifiable des deniers publics.

Conclusion. Un bon gouvernement doit taxer d'un côté et gaspiller de l'autre. S'il ne fait pas cela, il ne protège pas son peuple, comme dirait feu M. Rodier.

M. Amyot, de Bellechasse, faisait, il y a quelques jours, une étrange erreur en disant que la flotte marchande des Etats-Unis sillonne toutes les mers du globe. Un fait connu et

prouvé, c'est que les Etats-Unis n'ont pas de marine marchande. Leur tarif protecteur a tué complètement la navigation dans la république voisine, comme le nôtre menace de le faire pour le Canada.

Autre erreur. Il ne se fait actuellement aucun mouvement quelconque, en Angleterre, dans le sens d'un tarif protecteur, comme le disait, dans le même discours, le député de Bellechasse.

Ce qui a lieu dans le moment, c'est un mouvement dans le sens opposé, aux Etats-Unis, contre la Protection.

Le débat sur le tarif s'est terminé vendredi soir, par un magnifique discours de M. Gilmour, député libéral, auquel a répondu l'hon. M. McLennan.

M. Gilmour est un des hommes, d'affaires les mieux renseignés de la Chambre.

M. Charlton avait parlé au commencement de la séance pendant 3 heures environ.

M. Charlton a prouvé que la prospérité actuelle dépend spécialement de l'augmentation énorme qu'il y a eu dans la production et l'exportation de nos produits agricoles pour ces dernières années.

Les bonnes récoltes ici, jointes aux mauvaises récoltes en Europe : la demande extraordinaire des produits de la ferme : toutes ces causes réunies ont créé une activité considérable sur nos marchés de grains.

Tous les orateurs libéraux sans exception ont prouvé que la prospérité actuelle n'est pas due et ne peut être attribuée en aucune manière à la Protection.

Il faut de la mauvaise foi ou de la naïveté pour attribuer au tarif une part quelconque dans la reprise des affaires.

Revue de la session

X

Nos lecteurs savent toutes les fraudes qui à différentes occasions ont été commises à Montmagny par les conservateurs ; ils se rappellent le coup de main audacieux au moyen duquel on priva M. Bernatchez de son siège pendant la première session du Parlement actuel. La cour remit à M. Bernatchez le mandat qu'on lui avait volé.

Convaincus d'avance que le village de Montmagny donnerait toujours une majorité au parti libéral, les meneurs conservateurs formèrent un plan pour arriver à changer ce résultat. Ils introduisirent un bill demandant l'incorporation du village de Montmagny en ville. Généralement, pour obtenir l'incorporation d'une ville il faut le consentement de la majorité des habitants du territoire qu'il s'agit d'ériger en ville. Dans cette circonstance-là on passa pardessus cette formalité élémentaire ; le député de Montmagny, M. Bernatchez, lutta vigoureusement contre ce projet, mais il dut succomber sous le poids de la majorité conservatrice.

En effet, le 12, on lit ce qui suit à la page 301 des V et D :

M. Martel propose que la chambre se forme maintenant en comité sur le Bill [No 101] pour incorporer la ville de Montmagny.

M. Bernatchez propose en amendement :

« Que la Chambre ne se forme pas en comité maintenant, mais qu'elle ne se forme en comité que dans 6 mois, vu que la majorité des contribuables n'a pas pétitionné en faveur du dit Bill, et que le Conseil du village de Montmagny a adopté une résolution à

l'unanimité, contre l'incorporation du dit village en ville. »

L'amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante : Pour.—Bernard, Bernatchez, Cameron, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Mercier, Rinfret dit Malouin, Shehyn, St-Hilaire et Watts.—13.

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Beauchamp, Bergevin, Blanchet, Brousseau, Carbray, Casavant, Desautniers, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Faucler de Saint-Maurice, Frégeau, Garneau, Gauthier, Leblanc, Leduc, Lynch, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Owens, Pâquet, Paradis, Picard, Poulin, Richard, Robertson, Sawyer, Spencer, Thornton, Trudel et Wurtele.—39.

Donc, malgré le conseil du village de Montmagny et malgré que l'incorporation en ville ne fût demandée que par la minorité des contribuables, la Chambre foula aux pieds la volonté, le désir de la grande majorité des contribuables pour satisfaire au caprice de MM. Landry et Fortin. Peut-on imaginer quelque chose de plus injuste et de plus révoltant ?

XI

En acceptant la succession du gouvernement Chapleau, en prenant la direction du gouvernement de Québec, M. Mousseau avait formulé un programme d'économie. Or, l'un des premiers actes de son administration fut la création d'une commission du service civil qui va coûter une somme considérable sans arriver à aucun résultat.

Pourquoi cette commission ? Tout simplement pour examiner s'il n'y a pas trop d'employés dans les différents départements et voir s'il n'y aurait pas moyen d'en supprimer un certain nombre. Mais c'est là la besogne des ministres. A quoi bon payer \$4,000 00 par année à ces MM. s'ils ne sont pas capables de juger par eux-mêmes s'ils ont dans leurs départements des employés inutiles ? L'opposition blâma cette conduite le 13 mars en proposant l'amendement qui suit (V et D. p 314 et 315) :

L'honorable M Wurtele propose que la chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

L'honorable M Joly propose en amendement :

« Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants :

« Cette chambre est prête à voter les subs des à Sa Majesté et à aider le gouvernement à accomplir les réformes requises pour diminuer les dépenses publiques, mais que dans son opinion, la nouvelle commission du service civil n'est pas nécessaire pour arriver à ce résultat, et qu'elle ne fait qu'occasionner un surcroît de dépenses. »

L'amendement étant alors mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante :

Pour.—Bernard, Bernatchez, Cameron, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Marchand, McShane, Mercier, Rinfret dit Malouin, Stephens et Watts.—14.

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Beauchamp, Bergevin, Blanchet, Brousseau, Caron, Casavant, Charlebois, Desautniers, Deschênes, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Faucler de St Maurice, Frégeau, Garneau, Gauthier, Leblanc, Leduc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Owens, Pâquet, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, Sawyer, Spencer, St Hilaire, Thornton, Trudel et Wurtele.—43.

La motion principale est alors adoptée sur la même division renversée.

Où sont-ils tous ces députés qui ont tant promis à leurs électeurs de voter pour les économies ? Ah ! quand ils sont loin de leurs comités, lorsqu'ils voient les élections loin dans l'avenir, ils oublient leurs belles promesses, ils ne songent plus à ces pauvres élec-

teurs qui, eux, auront à payer pour les extravagances du gouvernement. Encore une fois, nous signalons à leurs constituants les 43 députés qui ont voté contre l'amendement de M. Joly, car ils ont manqué une belle occasion de sauver une trentaine de mille piastres à la Province.

XII

On sait les sommes fabuleuses que Spencer Wood nous a coûtées depuis que les conservateurs en ont chassé M. Letellier pour y installer M. Robitaille. Ce dernier a fait des extravagances au point de scandaliser ses propres amis qui pourtant ont sur ce point la conscience bien large. Chose sans précédent dans nos annales parlementaires, le comité des comptes publics fit contre les dépenses du Lieutenant Gouverneur le rapport suivant que l'on trouve à la page 312 des V et D le 13 mars dernier :

L'honorable M. Garneau, du comité des comptes publics, présente à la chambre le troisième rapport du dit comité, comme suit :

« Votre comité a l'honneur de faire rapport : « Que ce comité constate avec regret les dépenses énormes encourues pour les dépenses contingentes du bureau du lieutenant-gouverneur et pour l'entretien de Spencer Wood, et qu'il recommande à la Chambre d'adopter les mesures nécessaires pour diminuer ces dépenses, que le comité regarde comme extravagantes ; il recommande aussi qu'aucun s réparations ne soient faites et qu'aucuns autres édifices ne soient construits, sans un rapport spécial fait par un architecte compétent, qui en établira la nécessité. »

Il est à peine besoin de dire que le comité en question, comme tous les autres comités de la Chambre, se compose en grande majorité de conservateurs. Or, le comité des comptes publics, justement alarmé des grandes dépenses faites à Spencer Wood, fit mettre devant la Chambre par son président M. Garneau le rapport que nous venons de voir. Ce rapport aussi sévère qu'il est juste contient une censure à l'adresse de Lieutenant-Gouverneur qui ne pourra plus, à l'avenir, faire faire aucune réparation aucune édifice nouveau sans un rapport spécial d'un architecte nommé à cette fin.

Il ressort donc de ce rapport adopté à l'unanimité par le comité des comptes publics que le gouvernement est blâmable d'avoir laissé faire à Spencer Wood tant de folles extravagances sans protester.

Le 14 mars, le lendemain du jour où ce rapport fut soumis à la Chambre, M. Irvine proposa en amendement à la motion pour aller en comité des subsides la proposition suivante (V et D p 324) :

« Que tous les mots après "que" soient retranchés et qu'il soient remplacés par les suivants :

« Tout en étant disposée, comme elle l'a toujours été à voter les subsides nécessaires au maintien du gouvernement de cette province, cette chambre est d'opinion qu'il soit résolu : qu'elle constate avec alarme, les dépenses énormes encourues pour les contingents du Bureau du lieutenant gouverneur et l'entretien de Spencer Wood, et que cette chambre désire adopter des mesures propres à réduire ce qu'elle considère être des dépenses extravagantes ; à empêcher qu'aucune réparation et construction nouvelle ne soient faites à Spencer Wood sans que leur nécessité ne soit démontrée d'une manière satisfaisante. »

L'amendement étant alors mis aux voix, il est rejeté sur la division suivante :

Pour.—Bernard, Bernatchez, Cameron, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Marchand, McShane, Mercier, Rinfret dit Malouin, Stephens et Watts.—14.

Contre.—Archambault, Asselin, Audet, Beaubien, Beauchamp, Bergevin, Blanchet Brousseau, Carbray, Caron, Casavant, Charlebois, Desautniers, Deschênes, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Faucler de Saint Maurice, Flynn, Frégeau, Garneau, Leblanc, Leduc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Pâquet, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, Sawyer, St Hilaire, Thornton, Trudel et Wurtele.—43.

En comparant l'amendement Irvine avec le rapport de M. Garneau, on constate que le premier contient mot à mot les termes du rapport du comité des comptes publics. Cependant, tous les députés conservateurs, sans une seule exception, votent contre la proposition de M. Irvine ! Il serait difficile de trouver nulle part un manque de logique aussi éclatant que celui-là.

En effet, les députés qui composent le comité des comptes publics disent qu'ils regrettent les dépenses énormes que l'on fait à Spencer Wood ; M. Irvine fait une motion dans le même sens afin de leur permettre d'exprimer la même opinion en Chambre et tous votent contre cet amendement. En un mot, sur la même question ils votent blanc devant le comité des comptes publics et noir une fois rendus en Chambre. Si ce n'est pas là de la servilité coupable, il vaut autant retrancher ce mot de la langue française.

ACTUALITES.

Le Canadian et le Quotidien recommandent au gouvernement d'indemniser tous les magistrats de district qui ont perdu leur situation.

Pourquoi pas ? Il est vrai que tout le monde est d'accord à reconnaître que le gouvernement Joly a eu raison d'abolir cette institution de magistrat de district, puisque n'importe quel gouvernement Chapleau, ni le gouvernement Mousseau n'ont osé la ressusciter.

Mais pour pratiquer une nouvelle assignée au trésor public au bénéfice d'un groupe de zélés partisans, on se donne le mot pour qualifier de tyrannique la conduite du ministère libéral, et pour demander une compensation. Cela ne nous étonne pas. C'est dans l'ordre.

Allez-y gaiement, MM. Il n'y a que vos excès qui pourront ouvrir les yeux au corps électoral.

C'est aujourd'hui le dernier jour de production des pièces pour audition au prochain terme de la Cour Suprême. Le dernier jour pour déposer les factums est le 14, et pour l'inscription le 16 d'avril courant.

Le steamer de la malle attendu dimanche à Halifax n'est pas encore signalé.

La nomination de Lord Lorne comme Gouverneur-Général a été gazettée le 4 oct 1878.

Son terme d'office, qui est pour 6 ans, n'expirera donc que le 4 octobre 1884.

On dit qu'un subside est demandé au gouvernement fédéral pour permettre l'exposition en permanence de produits canadiens, à Paris.

Séance peu intéressante hier à la Chambre des Communes.

Un projet de loi de M. Colby à l'effet d'appliquer à tout le Dominion le chap. 71 des Statuts consolidés du Canada touchant les associations de charité et de philanthropie, a été reçu et la première fois après quelques observations échangées.

On s'est ensuite occupé du bill des orangistes, mais sans aucun résultat. Le gouvernement a déclaré, en réponse à une interpellation, n'avoir pas l'intention de modifier la loi relative à l'importation des alcools entrés en bond.

On dit que M. Stockwell, de cette ville, est sur le point d'établir une grande brasserie à Québec, en société avec un certain nombre de capitalistes anglais.

Il est rumeur que l'hon. juge Buchanan, de Bedford, va se retirer et faire place à l'hon. M. Lynch.

COUR CRIMINELLE

La Cour Criminelle s'est ouverte ce matin sous la présidence des honorables juges Tessier et Cross. L'adresse aux grands jurés a été prononcée dans des deux langues par Son Honneur le juge Tessier.

Pour la première fois depuis bien des années, le chef des grands jurés est un Canadien-Français: M. Eugène Chénier.

OPERA FRANÇAIS

L'impresario Maurice Grau écrit qu'il est disposé à venir à Québec et à y donner trois soirées et une matinée. Seulement, il veut s'assurer auparavant d'un certain patronage.

M. A. Lavigne, marchand de musique, a ouvert à son magasin, rue de la Fabrique, une liste où l'on est prié d'aller au plus tôt inscrire son nom pour une, deux, trois ou quatre représentations.

La compagnie que nous amènera Grau dans ces conditions sera de première classe.

Au premier rang figurent Madame Théo, Mlle Dérivis, Mlle LeRoux, Madame Privat dont nous avons fait la connaissance il y a un an, le célèbre ténor, Victor Capoul, MM. Maire, Mangé, Dangon, Mezières, Duplan, etc.

Viennent aussi dans la liste Mlles Betty, Morel, Dorsay, Buisson, Madame Thal, MM. Noël Cadeau, Dacos, Tecchi, Huguet, Grivel, Mussy, Salvatore, et M. A. Lagye, directeur musical.

Le répertoire de la troupe est considérable, et citons entre autres opéras Carmen, de Bizet, La Traviata, de Verdi, Faust, Roméo et Juliette de Gounod, Mignon, de Thomas, Paul et Virginie de Victor Massé, etc.

BIBLIOGRAPHIE

THE LAST FORTY YEARS: Canada since the Union of 1841 - By John Charles Dent - George Virtue, publishers, Toronto 1882.

Enfin la vingtième, la dernière série du magnifique travail de M. Dent, nous arrive: le tout relié, formant deux volumes in quarto, de 500 pages chacun, imprimés sur beau papier, avec caractères neufs, luxe de portraits, de paysages dessinés, quelques-uns par la Princesse Louise. Une copieuse table de matières rend facile l'accès à ces robustes in-quarto pour objet de référence.

Si, à notre point de vue, la florissante province d'Ontario a été dans le passé pauvre en historiens, sous le rapport des journalistes elle est riche, très riche. Il est facile de s'expliquer l'empire que sa presse quotidienne exerce sur sa population instruite quand on songe qu'elle a compté, qu'elle compte encore, parmi ces publicistes, des écrivains comme Goldwin Smith, la plus forte plume anglaise de toute l'Amérique; les deux Brown, George l'aîné, et son plus jeune frère, John Gordon Brown; William Lyon McKenzie Charles Lindsay, W. A. McDougall, Morrison, Blackburn, Bestie, Sheppard, Samuel J. Watson, John Chs Dent, Martin J. Griffin, et un groupe de jeunes littérateurs remuants, amateurs de l'étude et pleins de talent.

M. Dent nous était déjà connu - avantageusement même - par son beau livre "The Canadian Portrait Gallery," et les pages qu'il vient de tracer dans "Canada since the Union of 1841" resteront comme un monument de savante analyse et d'impartiales et utiles recherches.

Il y a chez M. Dent de grandes qualités, des qualités que parmi les annalistes de notre pays tourmenté de divisions politiques, d'antagonisme de race, etc., l'on ne trouve pas à toutes les portes. Il y a tant d'impartialité, de délicatesse dans les jugements formulés par lui, qu'il serait difficile de dire à quelle école politique il appartient.

Et s'il ne nous enthousiasme pas toujours lorsqu'il nous dévoile la carrière ardue, les nobles aspirations, les luttes désespérées de ces mâles et pa-

triotiques figures de 1837-8, les Papi-neau, les Viger, les Lafontaine, les Morin, les Taché, les Cartier, c'est parce qu'il n'a pu comme nous assister au douloureux spectacle de la patrie agonisante, voir les acteurs à l'œuvre, les avoir surpris sur le fait. M. Dent a grandi dans un autre milieu, dans une autre ère, subissant d'autres influences, d'autres convictions: il n'était tenu que d'être le véridique historien d'une époque: il l'a été. Avec la Merveille, nous pouvons répéter: "C'est peut-être la première fois que l'histoire politique (du Canada) est écrite par une main anglaise sans le parti-pris de toujours dire du mal des Canadiens-Français."

Les silhouettes de nos gouverneurs: Sydenham, Bagot, Cathcart, Elgin, Head, Monk, Li-gar et autres, sont tracées de main de maître, et quand son pinceau délié nous redonne sur la toile du passé les chefs politiques, les demi-dieux de l'époque, Draper, Lafontaine, Baldwin, Sullivan, McNab, Caron, Hincks, Harrison, on se croit reporté à cette ère si palpitante de 1841-9, à ce temps, nélas! éloigné, où MM. Lafontaine, Draper, Caron, avec leur "crise ministérielle," bouleversaient le pays entier; où tout, jus qu'aux chapeaux, avait une mine rêche, une allure à pic, comme l'on disait: "à la crise ministérielle."

Avant de lire M. Dent, nous avions de la difficulté à embrasser sous ses multiples aspects cette affreuse mesure de spoliation - le traité Ashburton - l'œuvre, diron-s-nous, de l'incurie ou de l'ignorance de la métropole, et si l'historien Torontonien a administré une verte flagellation à l'agent principal, au grand moteur dans cette gigantesque fraude, qui nous a enlevé une si vaste portion de notre territoire - à Daniel Webster et ses cartes géographiques forgées; ce dernier, certes, ne "avait pas volé, cette flagellation."

Quel vaste panorama, pendant ces quarante années, 1841-81, M. Dent ne déroule-t-il pas à nos avides regards?

L'incendie du Parlement à Montréal, en 1849, et toutes ses tristes mémoires, l'abolition des réserves du clergé anglican, l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854, la question orageuse de la double majorité en chambre, les curieuses et incessantes évolutions des partis, la thèse jadis si brûlante de Rep by Pop, la représentation d'après le chiffre de la population, jusqu'au double shuffle; finalement le couronnement de notre œuvre nationale: l'inauguration du nouveau régime de la confédération des Provinces en 1867: voilà autant de phases importantes de notre existence coloniale où M. Dent jette des flots de lumière. Qu'il soit le bienvenu.

Il est satisfaisant de voir par le concert unanime de louanges que la presse anglaise a décernées à l'œuvre littéraire de M. Dent que son volume sera "un succès, un grand succès." Nous le lui souhaitons de tout cœur.

SAINT-SAUVEUR

Deux conseillers de cette paroisse ont résigné, l'un M. William Jolicœur, et l'autre M. Marois.

Nous regrettons que le conseil soit privé du travail de ces deux messieurs, qui étaient bien dévoués aux intérêts de la municipalité.

Ils ont été remplacés par le Dr Fiset, et notre ami M. Jean Drolot.

Nous sommes heureux de voir le Dr Fiset, qui est un homme instruit, faire partie du conseil d'une localité aussi importante que St-Sauveur, et nous espérons qu'il rendra justice à tous.

Quant à notre ami M. Drolot, il offre toutes les garanties possibles, car déjà il a rempli d'une manière satisfaisante les charges municipales les plus importantes de cette paroisse, entre autres la charge d'inspecteur du feu et celle de conseiller municipal pendant neuf ans.

Nous félicitons le conseil du choix qu'il a fait de M. Drolot.

VICTOR HUGO

Après un dîner de famille et d'amis qui a eu lieu le 7 mars chez Victor Hugo, deux petites filles et une plus grande sont entrées avec de gros bouquets, et l'aînée, la petite Leroy, a adressé à Victor Hugo ces vers de Catulle Mendès:

L'ENFANT ET L'ETOILE (Fable)

Dans un seau d'eau, noir et très clair, Un enfant voyait une étoile Qui, toute petite, avait l'air D'un beau diamant sous un voile. "Ah! cria l'enfant, je la veux!" Et dans la jupe maternelle, Tout en pleurs, il prit aux cheveux Et cassa son polichinelle.

Victor Hugo passait très doux. Il considéra le désastre Et dit: "Pourquoi refusez-vous A ce petit garçon cet astre?"

La mère dit: "Je ne peux pas, Comme les fleurs à ma fenêtre, Cueillir Mars ou Vénus, là bas. - "Attendez un peu" dit le Maître.

Il alla trouver le bon Dieu Qui pour tente a la belle toile De l'immense firmament bleu, Et lui dit: "Donnez-moi l'étoile"

- Je ne peux pas, dit le bon Dieu; Cela me créerait des affaires; Chaque astre est une note en feu Dans le concert parfait des sphères."

Victor Hugo, musicien Sans passion, dit: "Père unique, On ne s'apercevra de rien Dans l'énorme boîte à musique.

Et c'est pour un petit enfant! - Me la rendra-t-il? - Certes. - Intacte? - J'en répons. - Le Maître, au levant, Cueillit l'étoile après ce pacte.

Et vers l'enfant pressant le pas A travers les divers espaces: - "Tiens! lui dit-il. Et puis, tout bas, Dis que c'est moi si tu la casses!"

BRULES VIFS

Horrible catastrophe à Queenville, Tezas

Un hôtel à trois étages en briques a croulé avec un fracas épouvantable, dimanche à minuit, ensevelissant sous ses ruines 16 personnes.

Les malheureux ont eu à subir ensuite les tortures du feu.

Les fournaises étaient en flammes. En un instant les ruines n'étaient plus qu'un brasier, qui retenait à distance les personnes accourues au secours des victimes.

Il s'est passé là des scènes d'horreur indescriptibles.

UN ENFANT ENTERRE VIVANT

On écrit de St Jacques l'Achigan, comté de Montcalm, qu'un enfant dont on ne désire pas faire connaître le nom à présent, y a été enterré vivant ces jours derniers.

Un soir que l'enfant était malade, la mère alla chez le médecin demander un calmant. Le docteur prescrivit cinq ou six gouttes d'une potion, mais la mère, arrivée à la maison, en administra trente, et l'enfant tomba dans une léthargie complète.

On le crut mort et on s'empressa de l'ensevelir.

Les parents avaient agi sans doute de bonne foi dans l'administration du calmant, mais leur précipitation subite est certes fort à blâmer.

Comme ils avaient décidé antérieurement d'aller passer quelque temps à Montréal et que le mort les incommodait un peu, on le fit mettre dans le charnier le lendemain, de sorte qu'on ne l'avait gardé que 15 à 18 heures.

Immédiatement après l'inhumation, les parents partirent pour Montréal. Le lendemain matin, le bedeau de la paroisse entendit des cris et des pleurs qui semblaient sortir du charnier; il s'empressa d'aller avertir le curé qui se rendit immédiatement au charnier. On se hâta d'ouvrir la tombe, mais il était trop tard, car l'enfant expirait; quelques-uns prétendent qu'il vécut une dizaine de minutes.

Le pauvre petit malheureux avait passé une nuit terrible dans son cercueil, et avait dû souffrir horriblement. Il s'était tourné dans sa tombe et s'était dévoré un poignet avec ses dents, quoiqu'il ne fût âgé que de 3 ans.

On a télégraphié de suite aux parents qu'ils s'étaient trop hâtés d'enterrer leur enfant. Longtemps on a voulu tenir cette affaire secrète; on dit que les parents ont fait tout en leur pouvoir dans ce but, mais finalement la chose est venue à la connaissance du public et le coroner doit procéder à une enquête.

A TRAVERS LA VILLE

AUJOURD'HUI 10 AVRIL: - S François de Paule. - Lever du soleil à 5 heures 27, coucher à 6 heures 35 m.

TEMPS: - Après la pluie abondante de la nuit dernière, le ciel s'est rasséréné tout à coup, et aujourd'hui, la neige fond à vue d'œil. Brise modérée sud-ouest, soleil ardent. - Thermomètre à 8 heures ce matin: 45° Fahr.

LA JOURNÉE: - Concert opérette ce soir à la Salle Victoria.

PLAINTES - Il paraît qu'un grand nombre de voyageurs ont à se plaindre des difficultés qu'ils éprouvent à se faire livrer leurs bagages à la gare du chemin de fer du Nord.

C'est toujours une suite de tâtonnements et de retards qui pourraient faire croire à un défaut d'organisation, au dire de ces mêmes voyageurs.

ENCORE ELMIRE AUDET. - Le Pionnier de Sherbrooke dit que le père de cette

malheureuse jeune fille est revenu de Chesham; qu'il a pu voir sa fille et converser avec elle quelques instants, mais qu'il n'a pu l'induire à revenir au foyer paternel Sougrain le ravisseur, quelques jours auparavant ayant su qu'on était à ses trousses, avait traversé les lignes avec elle et comme de raison ce fait a rendu la capture impossible.

Il court des rumeurs étranges à propos de ce Sougrain. Ces rumeurs iraient à dire qu'il se serait débarrassé de sa femme légitime par des moyens inconnus. Toujours est-il qu'elle n'a pas été vue depuis une dizaine de jours avant l'enlèvement de la jeune Anet. On a pu retrouver ses deux enfants chez un nommé Pierre Antoine, à Bécancour, mais de sa femme, pas une trace n'a pu être trouvée.

Le même journal demande une enquête judiciaire sur toute cette mystérieuse affaire.

INCENDIE A LEVIS - Une maison située près du collège, appartenant à Mlle Roy, et occupée par M. l'organiste McNeil, a pris en feu samedi soir et subi des dommages au montant de \$400.

La perte est du reste couverte par l'assurance. Le mobilier de M. McNeil a beaucoup souffert de l'eau; il est assuré pour \$1,000.

QUEBEC CENTRAL - La voie ferrée du Québec-Central est enfin débarrassée de la neige qui la recouvrait, et les trains commenceront à circuler régulièrement demain.

COUR DE POLICE - Son Honneur le juge Chauveau a rendu jugement ce matin dans le procès embrouillé des gens de Stoneham, plaidé vendredi dernier. La poursuite a été renvoyée, chaque partie payant ses frais.

CONSTRUCTION - Notre entreprenant concitoyen M. Laliberté, chapelier, doit commencer la construction de ses nouveaux magasins, à l'angle des rues St Joseph et de la Chapelle, dans le mois prochain.

De son côté, M. Z. Paquet, le marchand populaire, se propose de faire construire de grands magasins sur l'emplacement de M. McCorkell, rue St Joseph.

RUMEURS - Le Telegraph est informé qu'un riche citoyen de Londres est arrivé hier matin à Québec, dans le but de soumissionner pour la pose d'un second tuyau de l'aqueduc. Il ferait partie d'un syndicat parisien qui s'assurait les services d'ingénieurs français et américains.

NAVIGATION - On badigeonne en ce moment les bouées et les phares flottants, destinés à être placés sur le parcours du fleuve et dans le golfe Saint Laurent.

On dit que dimanche soir, il est arrivé à l'anse Gilmour une goélette venant des paroisses du bas du fleuve. C'est le premier arrivage de la saison.

EXAMENS - Une trentaine de pilotes des plus âgés ont passé de nouveaux examens, samedi, devant les commissaires du hâvre. Tous ont obtenu leur certificats de compétence, moins un cependant qui a été mis à la retraite.

MARI BRUTAL - On nous informe que samedi soir, un individu demeurant à St Roch a brutalisé sa femme au point de compromettre gravement sa santé qui laissait à désirer. Ce monstre est, paraît-il, coutumier du fait, et il ne s'est pas encore trouvé un voisin assez bien inspiré pour le faire arrêter.

INCENDIE A KAMOURASKA - Une dépêche de Kamouraska nous apprenait ce matin que le bureau de poste et son contenu ont été incendiés. Deux granges ont aussi été réduites en cendres. Le bureau d'enregistrement a failli devenir la proie des flammes. Il y a eu une perte de vie dans cet incendie.

Plus tard - Le bureau d'enregistrement est maintenant hors de danger. L'origine du feu est inconnue.

LA PAIX - Hier, pas une seule alarme de feu; pas une seule arrestation.

FROMAGERIE - Le Séminaire de Québec établit en ce moment une grande fromagerie sur ses fermes de Saint Joachim.

PRESENTATION - Le capitaine Morgana présente au sergent d'état-major Mawsinney, instructeur de l'école royale d'artillerie de la batterie A, de la part du détachement de manœuvres (shifting) de la batterie No. 3 de l'artillerie de garnison de Québec, un album photographique, pour le remerciement de ses bons procédés à son égard.

BAZAR - Le bazar du Bon Pasteur est ouvert au coin des rues St Jean et Stanislas. Des drapeaux flottant au dessus de la rue indiquent de loin l'endroit. Avis aux nombreux amis de l'institution.

MORT SUBITE - On annonce la mort subite d'un M. Leteau, demeurant à

Saint Roch. Le défunt était âgé de 60 ans.

PREMIER PRIX - A la dernière exposition de l'école des arts à Outaouais, M. Achille Fréchette, frère de M. Louis Fréchette, a obtenu le 1er prix pour ses couleurs à l'eau.

LA GLACE - La fonte des neiges couvre rapidement d'eau la surface de pont de glace. Les chemins de la traverse sont déjà en assez mauvais état; sans être dangereux encore, ils ne tarderont pas à le devenir.

HONNEUR AU MERITE - On nous écrit de Montmagny: Les amis de M. J. T. Dufresne sont heureux d'apprendre le brillant succès qu'il vient de remporter à Ottawa. Ce monsieur a obtenu le titre "d'arpenteur topographique," après un examen très long et des plus sévères. Nous croyons être dans le vrai en disant que ce titre n'avait été conféré qu'à un seul canadien avant lui. Ses amis en général, mais surtout de Montmagny, l'en félicitent cordialement.

M. Dufresne est le fils de M. Dufresne, principal du collège de cette ville.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIE A ST ROCH - M. G. A. Cloutier a loué le poste de commerce occupé actuellement par M. Paradis, 33 rue St Joseph St Roch, et en prendra possession au mois de mai. Cet établissement sera tenu sur le meilleur pied et sera assorti d'épicerie, liqueurs, grains, etc, de premier choix.

VARIETES.

Demandez le dernier mot d'Alexandre Dumas, édité par le Masque de fer.....

Après une messe de mariage, où il y avait foule, on se dirige vers la sacristie, et comme on n'avancait que fort lentement:

- Si cela continue, dit Dumas, nous arriverons pour le baptême!

PETITES NOTES SUR LA DANSE DE L'OPERA

- Les appointements des danseuses à l'Opera varient entre 1,900 et 30,000 fr. par an. Les élèves externes, c'est-à-dire les rats, reçoivent chaque fois qu'elles jouent un cachet de 2 fr. Les demoiselles du quadrille touchent de 100 à 200 fr. par mois. Les coryphées sont payées 250 et 300 fr., les sujets touchent de 300 fr. à 600 fr., les premiers sujets de 600 à 1,500 fr., par mois; enfin les étoiles 25 à 30,000 fr. par an.

L'administration fournit tout au personnel de la danse, le cold-cream et la poudre de riz exceptés. La chaussure représente une forte dépense pour la direction. Chaque paire de chaussures revient au prix de 5 francs à l'administration.

Les étoiles reçoivent une paire de chaussures par acte. Les premiers sujets, une paire par soirée. Les deuxièmes sujets une paire par trois soirées. Les quadrilles une paire par douze soirées. Chaque élève externe a droit à une paire de chaussures par mois.

Les maillots, qui valent environ 25 francs la paire, sont fournis aux danseuses selon les besoins du service. Les jupons se fournissent aussi selon les besoins. Tous les ans, on donne aux parents des enfants l'étoffe nécessaire coupée dans les magasins, pour faire des jupons et corsages pour leçons.

Comme on le voit, c'est une véritable administration de la danse à l'Opera, et il y a un personnel d'employés et de comptables qui ne s'occupe exclusivement que de la danse.

Annonces nouvelles.

AVIS

aux débiteurs de Réal Pagé, de la paroisse de St Sauveur de Québec, marchand épicier.

Avis vous est donné par les présentes que les créances que Réal Pagé de St-Sauveur de Québec, marchand épicier, possédait contre vous en vertu de comptes, billets etc, ont été vendues et transportées à Narcisse Malenfant de la cité de Québec, Etudiant en droit, en vertu d'un acte sous seing privé, fait à St-Sauveur de Québec en date du deuxième jour de Mars dernier (1883) en présence de témoins. Québec, 9 avril 1883

PRINCE & P RENT Avocats.

COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE D'IRLANDE Fondée en 1822

CAPITAL: £1,000,000 sterling

La solvabilité des actionnaires est illimitée.

Bureau-chef: Colleg Green, Dublin. OWEN MURPHY, Agent, Rue St Pierre

10 avril 1883

Z. PAQUET

165. rue St-Joseph, St-Roch

Vient de recevoir par les derniers vapeurs un grand assortiment de TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, ETC. ETC.

Importés directement des meilleures maisons anglaises et américaines. Tapis de laine, Ecossais, Imperial, Hollandais, Tapis de Tapisserie Bruxelles, Coco dans toutes les largeurs, Rideaux, lambrequins, Cretonne, Damas, Brocatelle, Frange pour rideaux, Nappes pour plancher (Crumb cloths) de feutre et de toile.

Pôles et Garnitures de cuir pour rideaux en grande variété. N. B.—LE DEPARTEMENT DES MANTEAUX DE DAMES est beaucoup augmenté et l'assortiment est des plus considérables. Toutes commandes recevront une attention particulière et seront exécutées avec promptitude.

7 avril 71



CORPORATION DE QUEBEC.

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 avril 1883.

Baux des magasins, Etaux et Appentis sur les divers marchés de la Cité et des revenus du Parc aux Animaux, de la Pesée du Foin, Marché St Paul et de la Pesée du Marché Finlay et des étaux sur le quai Champlain.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les magasins, étaux et appentis des divers marchés de cette cité, seront loués du 1er mai prochain au 30e jour d'avril 1884 à l'Hôtel-de-Ville dans la salle de la Cour du Recorder DEUX à QUATRE heures de l'après midi des jours ci-après mentionnés, savoir:

Marchés Montcalm et Berthelot le 11e jour d'avril courant

Marchés Champlain et Finlay, le 12e jour d'avril courant.

Marchés Jacques-Cartier et les étaux sur le quai Champlain le 13e jour d'avril courant;

Dans le cas où les locataires actuels ne viendraient pas renouveler leurs baux aux jours susdits, ou ne se conformeraient pas aux conditions ci-stipulées ou ne paieraient pas tous les arrérages de loyer par eux dûs, les dits magasins, étaux et appentis seront loués à tout autre applicant qui se conformera aux dites conditions.

Un mois de loyer d'avance et le prix de la licence pour chaque tal seront payés par chaque locataire avant la passation du contrat de bail par le notaire alors et le présent, excepté les étaux sur le quai Champlain pour lesquels deux mois d'avance ou un sixième du montant seront payés.

Chaque locataire avant l'exécution du contrat de bail fournira à la satisfaction de Son Honneur le maire deux bonnes et suffisantes cautions non locataires d'étal.

Si les baux ou aucun d'eux ne sont pas signés dans l'espace de 24 heures après l'adjudication, ils demeurent absolument nuls et sans effet et le comité des marchés procédera à une nouvelle adjudication.

Les termes de paiement et les autres conditions du bail seront annoncés publiquement par le notaire avant de procéder à la vente

Avis public est de plus donné que les revenus du Parc aux animaux sur le marché Saint-Paul seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, du 1er de mai prochain au 30e jour d'avril 1884 à l'Hôtel-de-Ville dans la salle des séances de la Cour du Recorder MARDI le 24e jour d'Avril courant, à deux heures de l'après-midi. La mise à prix sera de douze cents par acre; à la même heure et place seront aussi vendus pour la même période les revenus de la Pesée au foin, marché St-Paul, mise à prix, six cents par acre, et de la pesée, marché Finlay mise à prix six cents par acre, et les montants des adjudications payables comptant. Des baux contenant les conditions seront alors et là signés par les adjudicataires.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Greffier de la Cité d'hui au jour de la vente, de 11 h. A. M. à 4 h. P. M.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité.



POUR LES ROGNONS, LE FOIE et le Organes Urinaires LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG

Il n'y a qu'un moyen de guérir toute maladie, et il consiste à en faire disparaître la cause, quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales du jour déclarent que presque toutes les maladies proviennent d'un dérangement des rognons ou du foie. Restant ces organes, c'est le seul moyen de recouvrer la santé. C'est sur ce point que le WARNER'S SAFE CURE s'est fait une réputation. Il agit directement sur les rognons et sur le foie; en rétablissant ces organes, il chasse la maladie du système entier. Il est sans égal pour tous désordres des rognons, du foie et des organes urinaires; pour toutes les maladies des femmes; pour la maternelle et les affections physiques en général. Gare aux imposteurs, aux contrefaçons et aux écoulements qu'on prétend aussi efficaces que ce remède. Pour la diabète, demandez le WARNER'S SAFE DIABETES CURE. En vente dans toutes pharmacies.

H. H. Warner & Co. Toronto, (Ont.), Rochester, (N. Y.), Londres, (Angl.) 16 janvier—la.

LARUE ET PACAUD AVOCATS BUREAU DE 'L'ELECTEUR, Basse-Ville, Québec. ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD } ex-M. P. } ex-Procureurs } suivront les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse Québec, 25 juillet 1882.

La Société d'Agriculture de la Cité de Québec recevra des soumissions jusqu'au 12 courant, pour l'acquisition ou le sol et l'entretien de l'établissement "Stadacona."

Des conditions faciles seront offertes aux personnes d'une bonne solvabilité. S'adresser à F. OLIVER, Sec. Trés., Bloc Gowen, rue St-Pierre. 8 avril 101.

PLÂTREURS DEMANDES On a besoin de bons plâtres pour la nouvelle aile de l'hôtel Windsor, Montréal. S'adresser à PHILLIPS & WAND, Contracteur, Montréal. 2 avril 18

LIBRAIRIE ST-JEAN-BAPTISTE P. A. PELLETIER 170 rue et faubourg St-Jean 170 POISSONS D'AVRIL en boîtes, saquets, etc., etc. Reçu aussi une caisse de papier parchemin avec enveloppes achetées pour la moulure de sa valeur et vendu à très bon marché. Livres de prières assortis, croix et bénitiers en porcelaine, livres d'histoire, de littérature, albums, objets de fantaisie, encriers, plumes, papiers, enveloppes, encres, etc., cartes, chromos avec motifs, etc., etc. Le tout à des prix très modérés. Une visite est respectueusement sollicitée P. A. PELLETIER Libraire. 13 déc

Guérison de la Consommation

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède végétal pour la guérison inflexible et permanente de la Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais en Français, Allemand et Anglais avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyer par la Poste une Etampe, nommant ce papier W. A. NOYES, Power's Block, Rochester, N. Y. 16 mars 1882

AVIS

Monsieur Célestin Fortin a été chargé de vendre les maisons et hangars attenants à la Chapelle de Notre Dame de Lourdes ainsi que le grand mur de briques qui sert de coupe feu. Les hangars et étables devant être enlevés vers la mi-avril et les maisons, la mi-mai. S'adresser à M. CELESTIN FORTIN No 65 rue Bédard

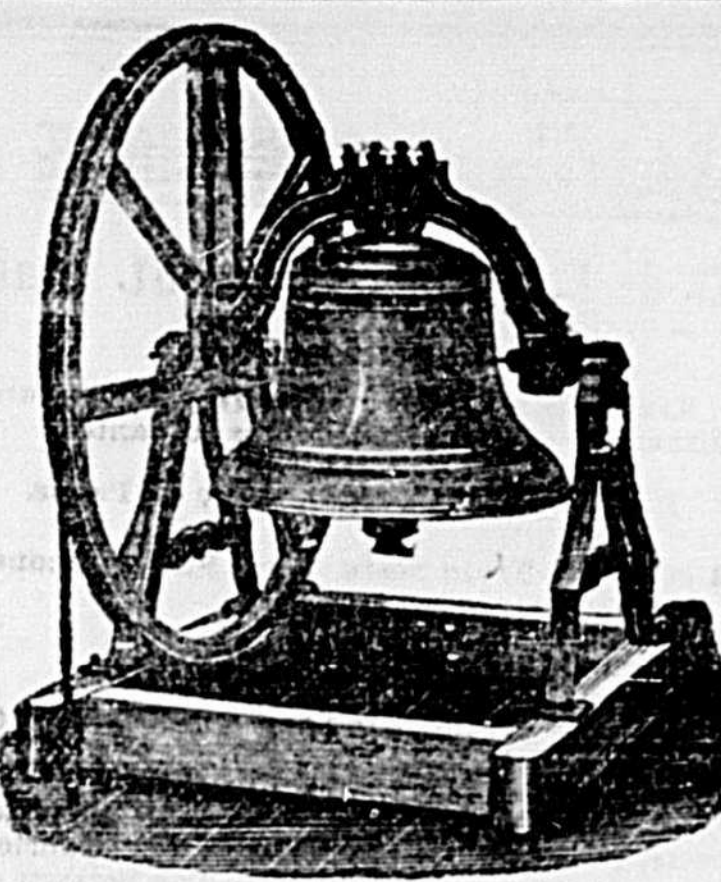
\$12,000.00

J'ai au-delà de douze mille piastres que je puis prêter sur première hypothèque dans le district de Québec seulement—les Fabriques exceptées. Intérêt 6 et 7, selon les sommes requises et les sûretés offertes. G. T. TREMBLAY, Notaire. 6 avril 21 10h

SOCIÉTÉ DE Prêts et placements de Québec

AVIS IMPORTANT Avis est donné que cette société recevra à son bureau, pendant quelque temps, des dépôts d'argent à trois mois ou plus et pour lesquels 5 p. c. d'intérêt sera payé. Avis est aussi donné qu'elle a des argents à prêter sur garanties hypothécaires, débetures, propriétés, et aux actionnaires sur la garantie de leurs actions. Ces prêts sont faits pour une période de dix ans ou moins et sont remboursables par paiements mensuels ou autrement. Conditions faciles. S'adresser au bureau de la société, No 13, rue St Jacques, B. V. ROBT LAROCHE, Sec. Trés. 16 mars 15

ESSIEUX! ESSIEUX! M. BALTHAZAR HAMEL de Lotbinière, a le plaisir d'annoncer au public qu'il considérablement agrandi sa fabrique d'essieux de fer. Essieux dits "Patentes" et "demi-patentes," les meilleurs, les plus commodes et les moins dispendieux qu'il soit possible de trouver. Qu'on ne se gêne pas d'en demander, on ne se fatiguera pas d'en faire. Vente au détail comme en gros. Adressez-vous à B Hamel, fabricant d'essieux en fer, Lotbinière. 10 mars 1m



Aux MM. du Clerge et autres Je, soussigné, ai l'honneur d'informer les MM. du Clerge et autres, que je suis prêt à monter et poser des cloches dans le plus court délai et à des conditions très libérales. Par un principe amélioré par moi, on peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps leur donner le son le plus pur qu'elles puissent rendre. Je ferai aussi remarquer que le système que je mets en pratique a l'immense avantage de ne pas ébranler les clochers. Je pourrai fournir aux MM. qui le désirent les meilleurs certificats.

ANDRÉ PICARD 74, RUE FLEURIE, St. Roch, Québec.

Marchandises Nouvelles. F. X. LEPAGE MARCHAND 53, rue de la Couronne, St. Roch.

Invite spécialement le public et ses amis de la ville et de la campagne et tous les acheteurs de marchandises sèches à venir visiter son magasin et son magnifique assortiment de Tweeds canadiens, anglais et écossais, caennais noir, président, moscou et drap de casor, ainsi que ratines noires et de couleurs. Convertes, flanelles, shawis en laine, cachemires, cobourg, paramata, mérinos noirs et de couleur. Articles de deuil, spécialité de la maison. Indiennes et cotons, shirts, winceys, toffes à robes, fleurs, dentelles, etc., etc. Pour les voyageurs: Valises et portemanteaux. 200 douzaines Chapeaux feutre pour hommes, depuis 50 cts en montant, vendus au tiers de leur valeur. Allez donc chez F. X. LEPAGE, Rue de la Couronne, No. 53, St. Roch Québec. 23 oct

JAMBONS FUMES SAINDOUX EN CANISTRES, EN SEAUX, EN TINETTES LARD CANADIEN EN QUART Par GEO. TANGUAY marchand de Fleur, Poisson, Huile, etc., 7 rue Arthur, 3me porte de la Banque de Montréal, Basse Ville. 12 mars 15j

Chemin de fer Intercolonial.

1882 Arrangements d'hiver. 1883

Le et après LUNDI le 4 DECEMBRE, les trains marcheront tous les jours, (les Dimanches exceptés) comme suit: Laisseront la Pointe-Lévis.

Table with columns: Temps du Chemin, Québec, Express pour Halifax et St. Jean, Accommodation et Malle, Fret, etc.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arriveront à Chambelton. Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendr. dis, sera laissé à St. Jean. D. POTTINGER, Surintendant en Chef, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B. 4 déc 1882



CHEMIN DE FER Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER. A PARTIR DE LUNDI, LE 11 DECEMBRE 1882.

Table with columns: Les conv. circuleront comme suit, Départ de Sherbrooke pour Junction Beauce, Arrivée à Jet. Beauce, etc.

Le QUEBEC CENTRAL est seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière, et son raccourcement à Sherbrooke avec le Grand-Tronc et les lignes du Passumpsic en fait le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et toutes gares de la Nouvelle-Angleterre. J. R. WOODWARD, Gérant-général, Bureau général des billets, en face de l'hôtel St. Louis. 15 déc.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

No. 6

LES DRAMES DE L'ARGENT

II UN AMI D'AUTREFOIS.

—Je vous offre tout ce que j'ai, quatre-vingt mille francs, dit un vieillard qui parut satisfait d'une vie modeste. Chacun déclara quelle somme il possédait, et un dessert Bozard de Breuil les inscrivit sur un carnet. Quand il les eut additionnées, il dit au docteur:

—Voilà, Chaumas, de petits millions qui vont se multiplier avant trois mois d'une façon miraculeuse. Il me plaît d'enrichir tout de suite vos amis dont quelques-uns furent les miens. Eh bien! messieurs, dans quinze jours vous trouverez un lucratif emploi des fonds que vous m'annoncez, et je vous l'atteste, en vous donnant ici rendez-vous dans une année, le plus pauvre d'entre vous aura son million.

Une expression de joie rapide, que le docteur analysa sur le visage de chacun de ses invités, transforma les physionomies. Depuis le vieux savant jusqu'à l'aristocrate tous furent saisis par le démon d'une ambition démesurée. L'expression de la reconnaissance de ceux à qui Bonaventure venait de promettre des trésors inattendus fit sourire le financier; peut-être avait-il à ce sujet déjà perdu quelque croyance. Pendant le reste de la soirée, Bozard de Breuil raconta des épisodes de ses voyages, les fabuleux résultats donnés par les puits de pétrole, et ceux plus grands encore de ses combinaisons financières. Cet homme avait l'art d'entraîner à la suite de sa parole l'imagination de tous ceux qui l'écoutaient. Le grave Paulin lui-même, ébranlé dans sa sagesse, se demanda s'il ne devrait pas risquer les vingt mille francs composant la dot d'Amice amassée avec tant de peine par une mère prévoyante. Il n'osa pourtant les offrir avant d'avoir consulté sa femme, mais il se promit de lui en parler, dès que Bonaventure convoquerait les premiers actionnaires de

la grande affaire qu'il réservait surtout à ses amis. On se sépara vers minuit. —Paulin, et toi, André, je ne vous ai point retrouvés pour vous perdre de vue; désormais ma maison est la vôtre; vos femmes deviendront les amies de Joséfa, et Mercédès aimera vos filles. Il leur serra les mains et disparut les laissant tous sous le charme de sa grâce, de sa rondeur et de son génie. —Quel homme! quel homme! fit André quand avec Paulin il eut quitté l'hôtel du docteur. —Vas-tu donc réellement risquer tout ce que tu possèdes sur une seule carte? —C'est mon avis; mais la fortune vient de ma femme, et je suis obligé de la consulter. Elle n'hésitera pas. Elle a trop de vanité pour ne point souffrir souvent de la médiocrité de notre vie. Et puis, après tout, je ne serai point fâché d'échapper à sa tutelle. Tout n'est pas joie pour le mari d'une femme dont la dot constitue toute la fortune de la maison. Mélanie m'a souvent reproché ma situation personnelle. —Tu aurais pu travailler, objecta doucement son frère.

—Elle me l'a défendu. Son amour-propre ne lui eût point permis de me voir commencer ma carrière avec un titre modeste. Elle a préféré me voir vivre en découvert. Quand, grâce à ses capitaux, j'aurai gagné une fortune, je pourrai reprendre un peu le ton d'un maître dans la maison. —Prends garde! prends garde! dit doucement Paulin. André lui serra la main et entra chez lui. Sa femme et sa fille l'attendaient. Il dut parler de Bonaventure jusqu'après de deux heures du matin, se rappeler les affaires dont les projets grandioses s'élaboraient dans le cerveau du financier, répéter les termes dans lesquels il avait promis d'enrichir ses anciens amis, annoncer que tout en réservant l'approbation de sa femme, il venait de s'inscrire pour quatre cent mille francs, et, sous l'empire d'un sentiment de convoitise ardente, il devint presque éloquent. —Vous avez bien fait, André, dit Mélanie d'une voix presque tendre. Oui, vous avez bien fait. Peut-être n'avez-vous besoin que d'être entraîné pour devenir ha-

bile, vous aussi, dans les questions de finances. Allons, Landry aura le plus bel atelier de Paris, et Clotilde choisira le phénix des maris. —Oh! moi! dit en souriant la jeune fille, je ne suis pas exigeante. —Tu ne tiens ni de moi ni de ton père, répliqua Mélanie; c'est vrai, on dirait que tu ressembles plus à Paulin et à sa femme qu'à nous deux. —Qu'est-ce que cela fait si je vous aime? demanda la jeune fille en embrassant sa mère. Une demi-heure après Clotilde reposait doucement, Landry songeait au tableau dont il préparait l'esquisse dans sa pensée; André et Mélanie voyaient en rêve monter autour d'eux des flots d'or envahissants comme une marée; mais ces vagues de métal, en se rapprochant, les enserraient jusqu'à les étouffer. Leur cauchemar dura jusqu'au jour.

III SEPARES DE BIENS. Quatre mois s'écouleront pendant lesquels André Guibert et sa femme vécutrent dans une fiè-



CHEMIN DU GRAND TRONC

A partir de lundi 2 octobre 1882.

TRAINS POUR L'OUEST.

11.00 A M—Train mixte pour Richmond, Montréal, Sherbrooke, Island Pond et toutes les stations locales.

TRAINS POUR L'EST.

Départ de Montréal... 10 00 p m Arrivée à la Pointe-Lévis... 6 50 a m



QUINA LAROCHE ELIXIR VINEUX Phosphaté

Recommandé aux Femmes enceintes et aux Nourrices; facilite le Sevrage, la Dentition et la Croissance des Enfants.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs. Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la maille à n'importe quelle adresse.

Charbon a vendre

De toutes qualités, en aucune quantité, pour la convenance des acheteurs, et au plus bas prix.



C. de F. Québec et Lac St. Jean

Trains de fret et de passagers, tous les jours, dimanche excepté, aux heures suivantes:

DEPART DE QUÉBEC, gare du Palais.

4 00 P M—Train-poste pour St. Raymond, arrivée à 6.50 p m.

DEPART DE ST. RAYMOND

1 20 a m—Train-poste pour Québec, arrivée à 8.50 a m.

Touchant à Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, St. Ambroise, Valcartier, St. Gabriel, Ste Catherine, Lac St Joseph, Lac Sergent et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur l'heure de Montréal.

Les trains coïncident à St. Ambroise avec la diligence de Lorette (village indien), à la station Valcartier avec la diligence du village Valcartier, et au lac St Joseph avec le bateau St Joseph qui touche à tous les ports de ce beau lac.

Billets de retour à moitié prix pour le samedi.

LEVE & ALDEN, J. G. SCOTT, Agents des billets. Sec. et Gérant. Commercial Chambers.

15 nov 1882

BAZAR ANNUEL pour le soutien des pauvres de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus

Sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec

Il sera ouvert vers la fin du mois de septembre, comme les années précédentes, dans la salle Jacques Cartier, St-Roch.

Les dames dont les noms suivent présideront aux tables:

- Les enfants de Marie: Mademoiselle A Gingras présidente, Mme J. Hard/ Vice-Présidente. Table du Sacré cœur: Mme A. Laberge. Table St-Roch: Loterie: Mesdames F. Blouin, C. Guérard, Bruno-de-Lamarre. Table St-Joseph: Mmes J. Picard, E. Renaud.

114, RUE ST-JOSEPH, 114

AUMAGASIN EN LIQUIDATION GRANDS AVANTAGES POUR LES ACHETEURS

Les acheteurs sont toujours certains de trouver de bons lots dans un magasin qui liquide sérieusement.

L. PARADIS MARCHAND

114, RUE ST-JOSEPH, 114

offre aux acheteurs un assortiment des plus variés en fait de Tweeds, Costums, Draps, Etouffes à robes, Coton et Indienne, etc., etc.

Les acheteurs sont spécialement invités à aller lui rendre visite à son magasin.

GEORGE BELLERIVE AVOCAT

159, rue St. Pierre, Victoria Chambers. 18 sept 6m



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1882 Arrangements d'Hiver 1883

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandant. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Partent de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent et de Liverpool pour Portland tous les deuxièmes samedis, en venant de la Grande-Bretagne, doivent être expédiés

DE HALIFAX.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandant. Lists ships like SARMATIAN, POLYNESIAN, SARDINIAN, etc.

Prix du passage de Québec via Halifax

Cabine... \$62.65 \$75 et \$88

Prix du passage de Montréal via Portland.

Cabine... \$57.50, \$77.50 et \$87.50

LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison de navigation d'hiver, un steamer sera expédié chaque semaine de Glasgow pour Portland ou Boston (via Halifax s'il est nécessaire), et chaque semaine de Boston pour Glasgow directement, comme suit:

DE BOSTON PRUSSIAN... Mardi, 12 décembre PHENICIAN... Samedi, 30

DE PORTLAND NESNORIAN... Samedi, 2 décembre SCANDINAVIAN... Samedi, 23 décembre

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, et à tous ports du continent pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de tout port au Canada et aux Etats-Unis, pour Liverpool et Glasgow.

BALLANS, RAE & CIE. Agents



E. JACOT IMPORTATEUR DE MONTRES ET DE BIJOUTERIES.

Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) perures (sets) chaînes et chaînes, croix, lockets, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes, pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le NOUVEAU SYSTEME en affaires.

Quick sales and small profits. E. JACOT, 11, rue St Joseph, St Roch, Québec

PIANOS

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE a bien voulu exprimer sa gracieuse approbation pour les bonnes qualités des pianos de Knabe & Cie. Ces instruments de réputation prééminente sont en vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE.

CHICKERING, STEVENSON & CO, HEINTZMAN & CO, NEWCOMBE & CO, WEBER, New-York, McCANNON, G. M. WEBER & CO. KRANICH & BACH. BERNARD & ALLAIRE.

HARMONIUMS

W. DOHERTY & CO., BELL, SONS & CO. KILGOUR & GAGE, et DOMINION ORGAN CO.

Riches tableaux à l'huile et différentes grandeurs par des artistes de réputation. Seule agence pour le Canada, BERNARD & ALLAIRE.

Machines à Coudre

La machine à coudre William Singers tient le devant, conduit le monde, remporte les prix, couronne toute autre. Est toujours en avant, fait le bonheur de la famille, fait son devoir et dure la vie. Essayez-la, achetez-la. Voyez à ce que vous l'avez chez Bernard & Allaire.

Editeurs de Musique. No 6 Rue la Fabrique. Québec

Henri C. Bossé & Cie

AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE ET COURTIERS DE CHANGE.

Citizens Insurance Co. 116, rue St. Pierre, Québec. 14 Jul, 1882 Jan



CHEMIN DE FER DU NORD

A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mixte, Halle, Ex-press. Lists departure and arrival times for various routes.

Tous les Trains de Passagers sont pour le Chars-Palais le jour et de Chars-Doré la nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal et quittent la Gare de Mile-End " dix minutes plus tard " qu'à Hochelaga.

En connection avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC, 15, Place d'Armes, } Montréal. 33, rue St. Jacques, }

En face de l'Hotel St. Louis, Québec. Chemin de fer du Pacifique Canadien, Ottawa A. DAVIS, 7 nov 1882

TESSIER ET POULIOT

AVOCATS. (Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15, rue Buade, Québec. Jules Tessier, LLB. Alphonse Pouliot, AB. LLL. 18 aout

PRINTEMPS 1883

Nous recevons cette semaine notre première consignation de

MARCHANDISES NOUVELLES

consistant en 49 ballots et caisses de nouveautés pour cette saison. De cette variété nous mentionnons particulièrement Manteaux, Gilets, Drap pour Manteaux et Gilts, Soies, Velours, Ottoman Brochés, Etouffes à Robes une grande variété. Batisses fleuries et Satinées, Boutons, Fleurs, etc., etc., Rubans, Dentelles, etc., etc.

Etoffes pour par-dessus et habillements de printemps.

Notre assortiment est très-varié et bien choisi. Jamais nous n'avons offert une pareille variété.

Habillements de Tweed pour bureaux, à de très bonnes conditions. Par-dessus depuis \$5 00 en montant. Par-dessus de Tweed imperméables.

Département des tapis.

Les derniers dessins et les meilleures qualités en fait de Tapis tapisserie et Bruxelles.

GLOVER, FRY & CIE.

Publié par Plamondon & Cie, pied de la Côte La Montagne, Basse Ville, Québec, en face du bureau du Chronicle.

vre continuelle. Hors la somme indispensable pour les dépenses quotidiennes, ils venaient de risquer tout ce qu'ils possédaient, dans les spéculations hasardeuses de Bozan de Breuil. Il est vrai qu'elles marchaient à merveille, et que la réputation du financier grandissait chaque jour.

les dames Gualbert ne firent qu'une visite de convenance à la femme du financier. Son luxe les égarait. Elles attendaient pour se lier davantage que le succès couronnant leurs espérances leur permit, sinon de rivaliser avec son élégance, du moins de n'avoir point à rougir de leur médiocrité.

spontané briserait la couche d'égoïsme recouvrant le cœur de Mélanie. La richesse l'éloignerait davantage encore de sa fille, et celle-ci aurait à lutter contre l'enflure du orgueil et du plaisir. C'était une nature douce, fine, dont toute la force reposait dans ses sentiments de foi et de dévouement.

emparée de son père, et elle attendait avec angoisse le résultat d'opérations qui doivent avoir une si grande influence sur l'avenir. Un matin, tandis que Landry peignait une fleur de la Kéverie pour laquelle posait complaisamment sa sœur, André Gualbert entra dans le salon où sa femme ajoutait quelques points à un interminable canevas.

deux de nous être si bien entendus. Je garde pour moi le bénéfice réalisé dans une première affaire. ...Bénéfice qui se monte Mélanie. —A cinq cent mille francs. —Cinq cent mille francs! Nous voilà presque millionnaires! Vraiment, André, je ne vous aurais pas cru capable de ce coup de génie.

(A continuer)